



Politique environnementale

Le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBC) est présent afin de mettre en valeur les propriétés forestières de ses membres, tout en participant aux diverses activités forestières où ses compétences sont manifestes. Sa vision est d'être reconnu comme chef de file dans les activités à valeur ajoutée en milieu forestier (aménagement forestier durable) et ses orientations sont l'innovation dans le service aux membres et la diversification des activités.

En ce sens, le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs s'engage à mettre en œuvre, tenir à jour et à améliorer de façon continue le système de gestion environnementale (SGE) ISO 14001.

Concrètement, le GFCBC s'engage à :

- À **respecter les lois, règlements et obligations de conformité** applicables ainsi que les autres exigences auxquelles il s'est engagé.
- À **améliorer** de façon **continue** sa performance environnementale en révisant périodiquement son SGE, y compris les cibles et objectifs et en innovant dans les pratiques.
- À **prévenir la pollution** en travaillant notamment à la réduction de ses émissions de gaz à effets de serre et à l'augmentation de la capacité de stockage et de séquestration du carbone lors de la planification et de la réalisation des activités forestières.
- À **communiquer** ses exigences environnementales et de santé et sécurité à ses employés et entrepreneurs, à s'assurer de leur compréhension et de leur respect.
- À être un véritable laboratoire de développement durable et appliquer les techniques d'aménagement forestier durable adaptées aux changements climatiques.

Pierre-Luc Desjardins, ing. f.
Directeur général
2023-09-27

Gilbert Leblanc
Président
2023-09-27

